



SWISS GOLF WEEK light

05 – 07 AOÛT 2026

GC AARETAL • GC INTERLAKEN-UNTERSEEN
• GC THUNDERSEE

RÈGLEMENT COMPÉTITION

COMITÉ DE JEU :

Un Comité de jeu est établi pour chaque club et se compose du responsable ASGI présent et d'un responsable du club. Le Comité de jeu prend toute décision relative au bon déroulement du jeu.

COMITÉ D'ORGANISATION :

Nicole Messerli-Haldi, Executive Manager
Emilie Dubois
Chiara Zancolò

Le Comité d'organisation prend toute décision relative au bon déroulement général de la Swiss Golf Week light.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL :

ASGI – Association Suisse des Golfeurs Indépendants

Chemin de Closalet 18

CH- 1023 Crissier

Tel. 058/ 580 06 06

www.asgi.ch info@asgi.ch

RÈGLEMENT COMPÉTITON

COMPÉTITIONS JOURNALIÈRES

Formule de jeu

Stableford individuel, sur 9 trous, plein handicap

Catégories de jeu

Dames & Hommes

1 ^{ère} Série	0 – tbc	3 prix net 1 prix brut (2 ^e cat. incl.)
2 ^{ème} Série	tbc – 54	3 prix net

*Les catégories de jeu peuvent être redéfinies selon la répartition des handicaps des joueurs inscrits.

En cas de départage, le brut prime sur le net.

En cas d'égalité du net ou du brut, le départage se fait sur les 9, 6, 3, 1 trous les plus difficiles.

Pour le classement général, les participants sont classés dans la catégorie initiale dans laquelle ils ont commencé le tournoi.

Seul un prix brut sur les trois tours peut être gagné.

Tournus des groupes

	Mercredi 05 août Tour 1 / Soirée d'ouverture		Jeudi 06 août Tour 2	Vendredi 07 août Tour 3 / Soirée de clôture	
Groupe I	Thunersee	Thunersee (Soirée d'ouverture)	Interlaken	Aaretal	Interlaken (Soirée de clôture)
Groupe II	Interlaken		Aaretal	Thunersee	
Groupe III	Aaretal		Thunersee	Interlaken	

Prix spéciaux

GC Aaretal:	trou tbc	nearest to the line	2 prix H&F
GC Interlaken-Unterseen:	trou tbc	nearest to the pin	2 prix H&F
GC Thunersee:	trou 2	nearest to the pin	2 prix H&F

Remises des prix

Les remises des prix du 1^{er} tour se feront le même soir pendant la soirée d'ouverture au GC Thunersee (mercredi). Le 2^e tour aura lieu le jour même dans le club joué (jeudi) et les résultats du 3^e tour ainsi que la remise des prix du classement général seront effectués lors du repas de clôture vendredi au GC Interlaken-Unterseen.

Si le/la gagnant(e) d'un prix n'est pas présent(e) lors de la remise des prix, le/la suivant(e) dans le classement recevra le prix. Les prix spéciaux seront tirés au sort en cas d'absence.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

- ☞ La compétition est ouverte aux membres de l'ASGI, de la Migros GolfCard, des clubs Swiss Golf, ainsi qu'aux personnes autorisées par le Comité d'Organisation. L'âge minimum requis est de 12 ans.
- ☞ Le nombre maximal de compétiteurs est limité à 162. Les compétiteurs sont répartis en 3 groupes dans les 3 clubs et tournent par rotation journalière dans chacun des clubs. Les départs des 3 tours sont fixés à l'avance.
- ☞ Si le nombre de participants est trop minime, l'ASGI se réserve le droit de réduire le nombre de groupes.
- ☞ **Limite du Handicap Index : 54.0.**
- ☞ **Les Handicap Index sont actualisés après chaque tour.**
- ☞ Chaque joueur/joueuse est responsable du contrôle de son Handicap Index inscrit sur sa carte de score. Il a l'obligation d'annoncer immédiatement tout changement.
- ☞ Les règles locales de chaque club s'appliquent.
- ☞ En cas de jeu lent, la règle 5.6 est applicable.
- ☞ Une tenue vestimentaire correcte et conforme à l'usage est exigée autant sur les parcours que lors des remises des prix. Les jeans ne sont pas acceptés sur le parcours.
- ☞ Les voitures de golf sont autorisées au GC Interlaken-Unterseen avec un certificat médical et selon disponibilité, sur réservation directement auprès club.
- ☞ Les instruments de mesures de distances sont autorisés.
- ☞ Tout arrêt, interruption ou reprise de jeu seront signifiés selon les usages en vigueur dans chaque club (en cas d'orage, par ex.).
- ☞ Les compétitions annulées ne seront pas rejouées. Si les conditions météorologiques ne permettent pas de jouer le tournoi, les prix seront tirés au sort lors de la soirée de clôture.
- ☞ La finance d'inscription est de CHF 390.- et de CHF 360.- pour les membres ASGI ou CHF 340.- pour les membres des trois clubs de golf organisateurs. Les juniors de 12 à 18 ans paient demi-tarif. Le tarif comprend l'accès aux 3 compétitions 9 trous, les gift packs, les collations ainsi que les apéritifs de remise de prix. Tous les participants à la compétition sont invités aux repas d'ouverture et de clôture.
- ☞ Une personne exclue de la compétition pour faute grave, n'est plus autorisée à jouer et n'est pas remboursée.
- ☞ Pour toute annulation, CHF 30.- seront perçus comme frais administratifs. En cas d'annulation à moins de 30 jours du début : 50% de la somme est retenue, à moins de 15 jours 100%.

- ☞ Les parcours interrompus ou non joués en cas de mauvais temps, par exemple, ne donnent pas lieu à des remboursements ou dédommagements.
- ☞ Chaque personne inscrite à la Swiss Golf Week light est assurée par EuropAssistance en cas d'annulation pour maladie/accident. Toutes les conditions ainsi que le formulaire de demande de remboursement se trouvent sur le site asgi.ch.
- ☞ **Pour chacun des trois clubs, 5 places de départ sont réservées à leurs membres.**

CLASSEMENT GÉNÉRAL – CUMUL DES SCORES

Formule de jeu

Stableford individuel, sur 9 trous, plein handicap

Catégories de jeu – cumul des groupes

Dames & Hommes

1 ^{ère} Série	0 – tbc	3 prix net
2 ^{ème} Série	tbc – 54	3 prix net
Prix brut		1 prix brut

*Les catégories de jeu peuvent être redéfinies en fonction de la répartition des Handicaps des joueurs inscrits.

En cas de départage, le brut prime sur le net.

Selon le nombre de juniors, une catégorie junior supplémentaire (12 à 18 ans) peut être créée.

Règlement

- ☞ Le règlement des compétitions journalières s'applique.
- ☞ Le classement final s'effectue dans la catégorie initiale, également pour le compétiteur qui en changerait au cours des trois tours.
- ☞ Les 3 tours sont pris en compte pour la liste des résultats générale.
- ☞ En cas d'égalité le départage se fait sur le meilleur des 2^{ème} scores, ensuite sur le 1^{er} et sinon par tirage au sort.

Le Comité de jeu prend toute décision non prévue dans ce présent règlement.